

**COMMUNE DE SAINT SORLIN D'ARVES (Savoie)**  
Arrondissement de St Jean de Maurienne

N°2023 CCAS01

**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS DE  
LA COMMISSION ADMINISTRATIVE DU CCAS**

**L'an deux mille vingt-trois et le douze avril à dix-sept heures quinze**

La Commission Administrative du CCAS de Saint Sorlin d'Arves dûment convoquée, s'est réunie en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de M. BAUDRAY Fabrice, Président.

**Date de convocation de la Commission Administrative du CCAS : 06 avril 2023**

<b>Nombre de Conseillers :</b>	En exercice :	<b>9</b>
	Présents	<b>8</b>
	Votants	<b>9</b>

**PRESENTS :** MM. BAUDRAY Fabrice, DIDIER Guy, SAMBUIS Xavier, BALMAIN Christophe, DAULIACH Gaëtane, PARISEL Thérèse, NOVEL Dominique, GUERIN Martine

**ABSENTS :** MM. VIAL Brigitte (pouvoir à NOVEL Dominique),

**Adopté à :**

- **POUR : 9**
- **CONTRE : 0**
- **ABSTENTIONS : 0**

Madame Gaëtane DAULIACH a été élue secrétaire de séance.

**OBJET : APPROBATION DU COMPTE DE GESTION BUDGET CCAS dressé par Madame BESSON, receveur**

La Commission Administrative du CCAS :

- Après s'être fait présenter les budgets primitifs et supplémentaires de l'exercice 2022 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux des mandats, le compte de gestion dressé par le Receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer.
- Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2022 celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures.
- Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1<sup>er</sup> janvier 2022 au 31 décembre 2022, y compris celles relatives à la journée complémentaire,
- Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2022 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes,
- Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives :
  - o déclare que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2022 par le receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part,

Pour extrait conforme, le 13 avril 2023

Le Président,  
Fabrice BAUDRAY



Secrétaire de Séance  
GAËTANE DAULIACH

## Résultats budgétaires de l'exercice

25100 - CCAS SAINT SORLIN D ARVES

Exercice 2022

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
<b>RECETTES</b>			
Prévisions budgétaires totales (a)	1 647,76	7 100,75	8 748,51
Titres de recette émis (b)	697,76	13 538,27	14 236,03
Réductions de titres (c)		148,32	148,32
Recettes nettes (d = b - c)	697,76	13 389,95	14 087,71
<b>DEPENSES</b>			
Autorisations budgétaires totales (e)	1 647,76	7 100,75	8 748,51
Mandats émis (f)	682,70	4 970,09	5 652,79
Annulations de mandats (g)			
Depenses nettes (h = f - g)	682,70	4 970,09	5 652,79
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE</b>			
(d - h) Excédent	15,06	8 419,86	8 434,92
(h - d) Déficit			

Envoyé en préfecture le 14/04/2023

Reçu en préfecture le 14/04/2023

Publié le 14/04/2023



ID : 073-217302801-20230412-2023\_DCMCCAS01-DE

## Résultats d'exécution du budget principal et des budgets des services non personnalisés

25100 - CCAS SAINT SORLIN D ARVES

Exercice 2022

	RESULTAT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRECEDENT : 2021	PART AFFECTEE A L'INVESTISSEMENT : EXERCICE 2022	RESULTAT DE L'EXERCICE 2022	TRANSFERT OU INTEGRATION DE RESULTATS PAR OPERATION D'ORDRE NON BUDGETAIRE	RESULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2022
I - Budget principal					
Investissement	-147,76		15,06		-132,70
Fonctionnement	3 231,51	147,76	8 419,86		11 503,61
<b>TOTAL I</b>	<b>3 083,75</b>	<b>147,76</b>	<b>8 434,92</b>		<b>11 370,91</b>
II - Budgets des services à caractère administratif					
<b>TOTAL II</b>					
III - Budgets des services à caractère industriel et commercial					
<b>TOTAL III</b>					
<b>TOTAL I + II + III</b>	<b>3 083,75</b>	<b>147,76</b>	<b>8 434,92</b>		<b>11 370,91</b>

Envoyé en préfecture le 14/04/2023

Reçu en préfecture le 14/04/2023

Publié le 14/04/2023

ID : 073-217302801-20230412-2023\_DCMCCAS01-DE

N°2023-CCAS02

**DELIBERATION**  
de la Commission Administrative du CCAS  
Sur le compte administratif

Séance du 12 avril 2023 à 17 heures 15

Nombre de membres en exercice	9
Nombre de membres présents	7
Suffrages exprimés	8
Date convocation	06/04/2023
<b>VOTE</b>	Pour : 8 Contre : 0

La Commission Administrative réunie sous la présidence de Monsieur DIDIER GUY délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2022, dressé par Monsieur BAUDRAY Fabrice, Président après s'être fait présenter les budgets primitifs, supplémentaires et les décisions modificatives de l'exercice considéré ; Lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

**Compte administratif CCAS**

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédents
Résultats reportés		3 083,75 €	147,76 €			3 083,75 €
Opérations de l'exercice	4 970,09 €	13 389,95 €	682,70 €	697,76 €	5 652,79 €	14 087,71 €
<b>TOTAUX</b>	<b>4 970,09 €</b>	<b>16 473,70 €</b>	<b>830,46 €</b>	<b>697,76 €</b>	<b>5 800,55 €</b>	<b>17 171,46 €</b>
Résultats de clôture		11 503,61 €	132,70 €			11 370,91 €
Restes à réaliser						
<b>TOTAUX CUMULES</b>	<b>4 970,09 €</b>	<b>16 473,70 €</b>	<b>830,46 €</b>	<b>697,76 €</b>	<b>5 800,55 €</b>	<b>17 171,46 €</b>
<b>RESULTATS DEFINITIFS</b>		<b>11 503,61 €</b>	<b>132,70 €</b>			<b>11 370,91 €</b>

Constate aussi bien pour la comptabilité principale que pour chacune des comptabilités annexes, les identités de valeurs avec les indications des comptes de gestion relative au report à nouveau, aux résultats d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes

arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus  
Ont signé au registre des délibérations tous les conseillers présents

*Secrétaire de Service*  
CHRISTINE DAULIAGH

Pour expédition conforme  
Le Président,  
DIDIER GUY




Envoyé en préfecture le 14/04/2023

Reçu en préfecture le 14/04/2023

Publié le 14/04/2023

ID : 073-217302801-20230412-2023\_DCMCCAS02-DE

## II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

### VUE D'ENSEMBLE

#### EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES		RECETTES	
<b>REALISATIONS DE L'EXERCICE</b> (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A	4 970,09	G	13 389,95
	Section d'investissement	B	682,70	H	697,76
		+		+	
<b>REPORTS DE L'EXERCICE N-1</b>	Report en section de fonctionnement (002)	C	0,00 (si déficit)	I	3 083,75 (si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D	147,76 (si déficit)	J	0,00 (si excédent)
		=		=	
<b>TOTAL (réalisations + reports)</b>		= A+B+C+D	5 800,55	= G+H+I+J	17 171,46
<b>RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)</b>	Section de fonctionnement	E	0,00	K	0,00
	Section d'investissement	F	0,00	L	0,00
	<b>TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1</b>	= E+F	0,00	= K+L	0,00
<b>RESULTAT CUMULE</b>	Section de fonctionnement	= A+C+E	4 970,09	= G+I+K	16 473,70
	Section d'investissement	= B+D+F	830,46	= H+J+L	697,76
	<b>TOTAL CUMULE</b>	= A+B+C+D+E+F	5 800,55	= G+H+I+J+K+L	17 171,46

#### DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
<b>TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>		E	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	
014	Atténuations de produits	0,00	
65	Autres charges de gestion courante	0,00	
656	Frais de fonctionnement des groupes d'él	0,00	
66	Charges financières	0,00	
67	Charges exceptionnelles	0,00	
70	Produits services, domaine et ventes div		0,00
73	Impôts et taxes		0,00
74	Dotations et participations		0,00
75	Autres produits de gestion courante		0,00
013	Atténuations de charges		0,00
76	Produits financiers		0,00
77	Produits exceptionnels		0,00
<b>TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT</b>		F	0,00
010	Stocks (4)	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immo.		0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° BA (6)	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00

Chap.	Libellé	Dépenses engagées mandatées		
204	Subventions d'équipement versées		0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)		0,00	0,00
23	Immobilisations en cours		0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées		0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières		0,00	0,00

(1) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(2) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de compte, tant en dépenses qu'en recettes.

Envoyé en préfecture le 14/04/2023

Reçu en préfecture le 14/04/2023

Publié le 14/04/2023

ID : 073-217302801-20230412-2023\_DCMCCAS03-DE

Commune de SAINT SORLIN D'ARVES

Code INSEE

C.C.A.S

N° 2023CCAS03

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMMISSION ADMINISTRATIVE  
AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE 2022**

Le Commission Administrative réuni sous la présidence de Fabrice BAUDRAY, Président.

Après avoir examiné le compte administratif, statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice,

Constatant que le compte administratif fait apparaître :

- un excédent de fonctionnement de : 11 503.61 €  
- un déficit de fonctionnement de : 0.00 €

Décide d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

Nombre de membres en exercice : 9  
Nombre de membres présents : 8  
Nombre de suffrages exprimés : 9  
VOTES : Contre 0 Pour 9

AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE	
<b>Résultat de fonctionnement</b>	
<b>A Résultat de l'exercice</b> précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	8 419.86 €
<b>B Résultats antérieurs reportés</b> ligne 002 du compte administratif, précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	3 083.75 €
<b>C Résultat à affecter</b> = A+B (hors restes à réaliser) (Si C est négatif, report du déficit ligne 002 ci-dessous)	11 503.61 €
<b>D Solde d'exécution d'investissement</b>	-132.70 €
<b>E Solde des restes à réaliser d'investissement (4)</b>	0.00 €
<b>Besoin de financement F</b>	=D+E -132.70 €
<b>AFFECTATION = C</b>	=G+H 11 503.61 €
<b>1) Affectation en réserves R 1068 en Investissement</b> G = au minimum. couverture du besoin de financement F	132.70 €
<b>2) H Report en fonctionnement R 002 (2)</b>	11 370.91 €
<b>DEFICIT REPORTE D 002 (5)</b>	0.00 €

(1) Indiquer l'origine : emprunt : \_\_\_\_\_, subvention : \_\_\_\_\_ ou autofinancement : \_\_\_\_\_

(2) Eventuellement, pour la part excédant la couverture du besoin de financement de la section d'investissement.

(3) Joindre les documents prévus par l'instruction M14 (Vol. I, Tome II, Titre 3, Chapitre 5, § 4).

(4) Le solde des restes à réaliser de la section de fonctionnement n'est pas pris en compte pour l'affectation des résultats de fonctionnem  
Les restes à réaliser de la section de fonctionnement sont reportés au budget de reprise en compte après le vote du compte administratif.

(5) En ce cas, il n'y a pas d'affectation

Certifié exécutoire par Fabrice BAUDRAY, Président, compte tenu de la transmission le et de la publication le .

A Saint Sorlin d'Arves, le 13/04/2023.



Secrétaire de Service  
GAËLLE FAUVIN ET

**COMMUNE DE SAINT SORLIN D'ARVES (Savoie)**  
Arrondissement de St Jean de Maurienne

N°2023 CCAS04

**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS DE  
LA COMMISSION ADMINISTRATIVE DU CCAS**

**L'an deux mille vingt-trois et le douze avril à dix-sept heures quinze**

La Commission Administrative du CCAS de Saint Sorlin d'Arves dûment convoquée, s'est réunie en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de M. BAUDRAY Fabrice, Président.

**Date de convocation de la Commission Administrative du CCAS : 06 avril 2023**

<b>Nombre de Conseillers :</b>	<b>En exercice :</b>	<b>9</b>
	<b>Présents</b>	<b>8</b>
	<b>Votants</b>	<b>9</b>

**PRESENTS :** MM. BAUDRAY Fabrice, DIDIER Guy, SAMBUIS Xavier, BALMAIN Christophe, DAULIACH Gaëtane, PARISEL Thérèse, NOVEL Dominique, GUERIN Martine

**ABSENTS :** MM. VIAL Brigitte (pouvoir à NOVEL Dominique),

**Adopté à :**

- **POUR : 9**
- **CONTRE : 0**
- **ABSTENTIONS : 0**

Madame Gaëtane DAULIACH a été élue secrétaire de séance.

**OBJET : APPROBATION DU BUDGET PRIMITIF CCAS 2023**

Monsieur le Président présente à la Commission Administrative du CCAS le budget primitif 2023 du CCAS.

La Commission Administrative, après en avoir pris connaissance et en avoir délibéré :

- approuve le budget primitif 2023 du CCAS s'élevant à 22136,91 € en recettes et dépenses de fonctionnement et à 15354,70 € en recettes et dépenses d'investissement.

Pour extrait conforme, le 13 avril 2023

Le Président,  
Fabrice BAUDRAY



Secrétaire de séance  
GAËTANE DAULIACH